Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 035-213502859-20261112-2026_069-DE

SAINT-JUST
terre de vie
et d'histoire

Grand Site
Mégalithique
de Bretagne

2026/069

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le douze novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Just, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas DEBRAY, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
M. Nicolas DEBRAY, Mme Clarisse LECOQ, M. Cyril BONNO, Mme Sandrine GAUDIN, M. Christophe DETAIN, M. James BERMINGHAM, Mme Catherine DUTHU-DEBRAY, Mme Brigitte GARDET, Mme Aline HERVÉ, M. Hervé JARNOT, M. Jean-Marie LE GALL, Mme Emma MORIN, M. Rafaël MORTIER

Excusées : Mme Chantal BOURY, Mme Sonia DEBROUX

Date de convocation : le 4 novembre 2026

Secrétaire de séance : Mme Sandrine GAUDIN

Objet :
Droits de place : tarifs

M. le Maire rappelle la délibération en date du 7 février 2019 fixant un droit de place pour les commerçants ambulants venant stationner un véhicule en vue de faire des ventes à déballage sur le domaine public communal élargi à de la vente ambulante (uniquement si cela ne nuit pas au commerce local).

Tarifs	Sans électricité	Avec électricité
Véhicule jusqu'à 3T5	16,00 €	21,00 €
Au-delà de ce tonnage	32,00 €	37,00 €

Suite à une demande d'emplacement par un food-truck une fois par mois, M. le Maire demande à revoir les tarifs appliqués.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité des présents (13 votes pour) de décider à titre de période d'essai, d'octroyer la gratuité à ce food-truck pendant les trois premières venues sur la Place de l'Eglise, en attendant la révision des tarifs de droits de place (décision prévue au prochain conseil municipal de décembre 2026).

L'objectif est de créer une dynamique dans le centre du village et de proposer des offres variées aux habitants.

Pour extrait conforme
Le Maire,
Nicolas DEBRAY

MAIRIE - 1, rue Abbé Corbe - 35550 SAINT-JUST (Ille-et-Vilaine)
☎ : 02 99 72 00 46 - E-mail : mairie@saintjust35.fr
www.saintjust35.fr